



UNAIDS/PCB(22)/08.9
29 février 2008

22^{ème} Réunion
du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Chiang Mai, Thaïlande
23-25 avril 2008

Point 7.2 de l'ordre du jour provisoire :

Suivi de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion

Documents complémentaires sur ce point : *aucun*

Suite à donner à cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

Prendre note la constitution et des progrès du Groupe de référence du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion à l'appui des ripostes nationales au sida (« Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion »), tels que présentés par sa présidence.

Implications en termes de coût des décisions : *aucune*

1. Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA a adopté les recommandations de la *Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida* en 2005. A la demande du CCP lors de sa 18^{ème} réunion, le rapport intitulé '*An independent assessment of progress on the implementation of the global task team recommendations in support of national aids responses*' préparé par Health and Life Sciences Partnership (HLSP) a été présenté lors de la 20^{ème} réunion du CCP en juin 2007¹.
2. La 20^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme a pris les décisions ci-après suite au *Rapport de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion* :
 - 13.1 *Adopte les recommandations contenues dans le Rapport de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion (document UNAIDS/PCB(20)/07.9) et prend acte de leurs incidences financières telles que définies dans l'annexe au rapport ;*
 - 13.2 *Demande à la famille ONUSIDA de faire en sorte que sa riposte gestionnaire tienne compte des recommandations du 13.1 ; et*
 - 13.3 *Demande au Bureau du Conseil de Coordination du Programme de créer un groupe de référence chargé du suivi et² de la mise en œuvre les recommandations du 13.1.*
3. Le plan de riposte et de suivi de l'ONUSIDA a été finalisé par le Comité des Organismes coparrainants (COC) lors de sa réunion d'octobre 2007. Ce plan inclut des décisions sur la manière dont les recommandations de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion seront mises en œuvre, sous la surveillance du Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion.
4. Le Bureau du Conseil de Coordination du Programme a demandé que l'on procède à la nomination après sa réunion d'août 2007 des membres du Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Des demandes de nomination de cinq donateurs et de cinq pays partenaires ont été reçues ainsi que d'une ONG et d'un coparrainant. Les membres sont la Thaïlande (Présidence), le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Lesotho, le Kenya, la France, le Japon, Monaco, la Norvège, les Etats-Unis d'Amérique, l'OMS et International HIV/AIDS Alliance. Le Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion ainsi constitué sous la présidence de la Thaïlande a tenu sa première réunion le 14 novembre.
5. Pendant cette première réunion, le Groupe a débattu de son rôle et de ses méthodes de travail, tels qu'indiqués dans le Mandat. Le Groupe a décidé de se concentrer sur l'appui et la surveillance de la mise en œuvre par l'ONUSIDA de son plan de riposte et de suivi. La mission du Groupe est d'appuyer la mise en

¹ Rapport de l'Evaluation indépendante de l'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion à l'appui des ripostes nationales au sida, HLSP, Kathy Attawell et Clare Dickinson, 11 mai 2007

http://data.unaids.org/pub/ExternalDocument/2007/hlsp_gtt_assessment_item4_3_en.pdf

² La réunion du Bureau du CCP du 23 août 2007 a décidé que cela devrait être formulé de la manière suivante « ...du suivi de la mise en œuvre... »

œuvre d'actions individuelles en direction de la réalisation des 'Trois principes' à l'appui des ripostes nationales au sida. Le Mandat a été approuvé par le Bureau du Conseil de Coordination du Programme, voir l'Annexe au présent document.

6. Pendant sa deuxième réunion, le Groupe a finalisé son plan de travail, en se basant sur le Mandat et le plan de riposte et de suivi de l'ONUSIDA. Les activités spécifiques réalisées par le Groupe incluront 1) communiquer avec les partenaires de développement et les coparrainants concernant leur responsabilité eu égard aux 'Trois principes' et à la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, et 2) analyser toutes les informations reçues et élaborer un rapport qui sera présenté à la 23^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme.
7. La présidence du Groupe présentera un rapport lors de la 22^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme sur l'avancement de la mise en œuvre du plan de travail du Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et indiquera les résultats attendus devant faire l'objet d'un rapport pour la 23^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme.
8. **Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note de la constitution et des progrès du Groupe de référence du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion à l'appui des ripostes nationales au sida (« Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion »).**

Annexe

Mandat

Groupe de référence du CCP de l'ONUSIDA pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion à l'appui des ripostes nationales au sida (« Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion »)

I. Contexte de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion

1. En juin 2006, le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA a instamment invité tous les partenaires à respecter pleinement leurs engagements vis-à-vis des 'Trois principes' et des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. (L'Annexe fournit davantage de détails contextuels sur le processus de la Cellule mondiale de réflexion). Le CCP a décidé d'entreprendre une évaluation indépendante de la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion à l'échelon des pays dont les conclusions devaient lui être présentées en décembre 2006. Le Bureau du CCP a constitué un Groupe de référence pour l'Evaluation indépendante composé de la Suède (présidence), de la Thaïlande, des Pays-Bas, du Kenya, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du PNUD (représentant des coparrainants) et de YouAct (Portugal, représentant des ONG). Le Groupe de référence pour l'Evaluation indépendante a supervisé le processus d'évaluation, y compris le choix des consultants, et reçu les rapports provisoires et finaux.

2. Le rapport intitulé '*An independent assessment of progress on the implementation of the global task team recommendations in support of national aids responses*' préparé par HLSP a été présenté lors de la 20^{ème} réunion du CCP en juin 2007³. (Les recommandations de ce rapport sont jointes à l'Annexe 2). Le Secrétariat de l'ONUSIDA a ébauché une riposte qui a été finalisée par le Comité des Organismes coparrainants (COC) lors de sa réunion d'octobre 2007. La version finale est jointe à l'Annexe 3 et inclut des décisions sur la manière dont les recommandations de l'Evaluation indépendante seront mises en œuvre, sous la surveillance du Groupe de référence.

3. Lors de sa 20^{ème} réunion, le CCP a pris acte du fait que l'évaluation avait eu lieu à un stade précoce du processus de mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion mais indiqué qu'il était utile de prendre du recul et de recenser les domaines susceptibles d'être améliorés. Le CCP a avalisé les recommandations ainsi que le cadre établi pour le suivi et pris les décisions suivantes :

Point 4.3 de l'ordre du jour : Rapport de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion

13.1 Adopte les recommandations contenues dans le Rapport de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion (document

³ Rapport de l'Evaluation indépendante de l'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion à l'appui des ripostes nationales au sida, HLSP, Kathy Attawell et Clare Dickinson, 11 mai 2007

http://data.unaids.org/pub/ExternalDocument/2007/hlsp_gtt_assessment_item4_3_en.pdf

UNAIDS/PCB(20)/07.9) et prend acte de leurs incidences financières telles que définies dans l'annexe au rapport ;
13.2 Demande à la famille ONUSIDA de faire en sorte que sa riposte gestionnaire tienne compte des recommandations du 13.1 ; et
13.3 Demande au Bureau du Conseil de Coordination du Programme de créer un groupe de référence chargé du suivi et⁴ de la mise en œuvre les recommandations du 13.1.

Lors de la discussion de ce point pendant la 20^{ème} réunion, le CCP a également noté ce qui suit, qui concerne l'exécution des tâches du Groupe de référence pour le suivi⁵.

En ce qui concerne l'obligation de rendre compte, les délégués décident que la communauté des donateurs présentera au CCP un bilan des progrès en matière d'harmonisation. Un groupe d'intérêt demande que soit observée la responsabilité des Coordonnateurs résidents en matière de coordination à l'échelon pays et d'élaboration des plans conjoints. Globalement, il fait remarquer qu'à l'échelon pays, il appartient aux acteurs nationaux, et non aux organismes techniques, de conduire ce processus, avec la participation de la société civile.

En outre, concernant la réponse de l'ONUSIDA aux recommandations de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion, la CCP a noté lors de sa 20^{ème} réunion :

Les coparrainants sont heureux d'annoncer que des mesures ont déjà été prises dans un certain nombre de domaines cités dans le rapport, par exemple la révision du mandat de la GIST et du BPTI conformément à la répartition des tâches. Ils reconnaissent la nécessité, pour l'ensemble des partenaires, d'améliorer la responsabilisation, et en ce qui les concerne, ils veulent créer un système simple compatible avec les structures des Nations Unies. Les coparrainants feront rapport également à leurs propres organes directeurs sur l'avancement de leurs travaux de mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion.

4. Ce mandat a été élaboré pour satisfaire cette recommandation afin de s'assurer que le CCP surveille et appuie la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et définisse globalement les objectifs, la composition, le fonctionnement et l'appui du groupe de référence qui sera chargé de ces fonctions.

II. Objectifs du Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion

5. Le Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion supervisera la mise en œuvre des actions nécessaires suite aux recommandations de l'Evaluation indépendante présentées lors de la 20^{ème} réunion du CCP – en particulier les actions mises en évidence dans la Riposte de l'ONUSIDA devant être ratifiée lors de la réunion des Coordonnateurs mondiaux/du

⁴ La réunion du Bureau du CCP du 23 août 2007 a décidé que cela devrait être formulé de la manière suivante « ...du suivi de la mise en œuvre... »

⁵ http://data.unaids.org/pub/Report/2007/pcb_20_final_report_edited_en.pdf

Comité des Organismes coparrainants d'octobre 2007 (voir document joint). Ce rôle de surveillance inclut à la fois les cas où la responsabilité incombe à l'ONUSIDA et les cas où elle incombe à des organisations externes à l'ONUSIDA (ex : donateurs bilatéraux). Le Groupe de référence supervisera les obligations de compte-rendu au CCP de toutes les parties prenantes concernées recensées (telles que recensées dans le Rapport de l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion) sur leurs progrès en direction de la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, sans duplication des mécanismes existants.

6. Le Groupe de référence surveillera que les actions soient mise en œuvre de manière cohérente et efficace, conformément aux décisions du CCP relatives à l'Evaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion ainsi qu'à d'autres décisions, en particulier celles concernant la réforme des Nations Unies.

7. Le Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion demandera des rapports aux acteurs concernés des Nations Unies et hors Nations Unies recensés dans le Rapport de l'Evaluation indépendante (tels que les donateurs bilatéraux, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et d'autres partenaires) comme jouant un rôle important dans la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Ces rapports seront compilés par le Secrétariat de l'ONUSIDA et présentés au Groupe de référence, qui examinera les progrès et cherchera à améliorer la mise en œuvre.

III. Composition du Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion

8. Le Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion sera constitué par le Bureau du CCP auquel il présentera ses rapports – ainsi qu'au CCP lui-même via le Bureau du Conseil. Le Bureau du CCP pourra, après consultation du Groupe de référence, proposer au CCP de dissoudre le Groupe lorsqu'il ne sera plus considéré comme un instrument approprié ; il est toutefois prévu que le Groupe soit dissout après la réunion du CCP de la fin 2008 et à l'issue de la présentation du rapport de suivi de l'Evaluation indépendante prévue pour la fin 2008.

9. Le Groupe de référence sera composé de manière équilibrée entre pays partenaires, donateurs, coparrainants de l'ONUSIDA (1) et la société civile (1). Les institutions/pays sélectionnés sont :

- Pays partenaires – Thaïlande (présidence), Sénégal, Afrique du Sud, Lesotho, Kenya
- Donateurs bilatéraux – France, Japon, Monaco, Norvège, Etats-Unis d'Amérique
- Coparrainants de l'ONUSIDA – OMS
- Société civile – International HIV/AIDS Alliance

Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournira un appui au fonctionnement du Groupe de référence (voir paragraphe 11).

IV. Organisation et procédures opérationnelles du Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion

10. L'essentiel du travail du Groupe de référence sera dans la mesure du possible réalisé par courriel et téléconférence. Le Groupe se réunira tous les trois mois (avec des consultations intermédiaires par courriel). Sur décision de la présidence, des réunions occasionnelles en face à face pourront être convoquées lorsqu'il faudra discuter de points essentiels – cela ne devrait toutefois pas arriver plus de deux fois par an.
11. Le Secrétariat de l'ONUSIDA fournira des services de secrétariat au Groupe de référence. Ceux-ci incluront un appui pour l'organisation des réunions, la fourniture d'installations pour les téléconférences, la préparation des ordres du jour et des comptes-rendus des réunions, et des tâches associées. Cet appui sera fourni par les divisions CER et AED.
12. Le Groupe de référence pour le suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion concevra des mécanismes efficaces pour garantir une responsabilisation des parties prenantes et une mise en œuvre réussie des recommandations de l'Évaluation indépendante de la Cellule mondiale de réflexion, y compris le recensement et le suivi des obligations de compte-rendu, l'analyse et la présentation des résultats au CCP. Le Groupe de référence exécutera sa mission afin d'améliorer et de renforcer le rôle du secrétariat en matière de collecte des informations sur les progrès et de plaidoyer en faveur de ces derniers.